

## atmoMAX plus, turboMAX plus



VU/VUW BE 240/2-5 R3  
VU/VUW BE 280/2-5 R3  
VU/VUW BE 242/2-5 R3  
VU/VUW 282/2-5 R3  
VU/VUW BE 362-5 R3



Commande

atmoMAX plus, turboMAX plus

VU/VUW BE 240/2-5 R3

VU/VUW BE 280/2-5 R3

VU/VUW BE 242/2-5 R3

VU/VUW 282/2-5 R3

VU/VUW BE 362-5 R3

# Sommaire

## 1 Généralités

### Sommaire

<b>1</b>	<b>Généralités</b>	<b>2</b>
1.1	Pour votre information	2
1.1.1	Symboles utilisés	2
1.1.2	Responsabilité	2
1.2	Usage conforme	2
1.3	Identification CE	2
<b>2</b>	<b>Sécurité</b>	<b>3</b>
2.1	Consignes de sécurité	3
2.1.1	Implantation et réglage	3
2.1.2	Odeur de gaz	3
2.1.3	Modifications dans l'environnement de l'appareil de chauffage	3
2.1.4	Matières explosives et très inflammables	3
2.1.5	Inspection	3
2.2	Avertissements	3
2.2.1	Protection anticorrosion	3
2.2.2	Contrôler le niveau d'eau	3
2.2.3	Remplissage de l'installation de chauffage	3
2.2.4	Groupe électrogène de secours	3
2.2.5	Pertes d'étanchéité	3
<b>3</b>	<b>Garantie d'usine</b>	<b>4</b>
<b>4</b>	<b>Commande</b>	<b>5</b>
4.1	Aperçus	5
4.1.1	Éléments de commande	5
4.1.2	Display	5
4.2	Contrôles avant la mise en service	6
4.2.1	Ouvrir les vannes d'arrêt	6
4.2.2	Contrôler le niveau d'eau	6
4.3	Préparation de l'eau chaude	6
4.3.1	Fonction de démarrage de l'eau chaude (quick start, VUW)	7
4.3.2	Puisage de l'eau chaude	7
4.4	Fonction de chauffage	7
4.4.1	Régler la température de départ chauffage	7
4.4.2	Régler le régulateur externe	7
4.5	Affichages d'état	8
4.6	Déverrouillage	8
4.6.1	Anomalies lors de l'allumage	8
4.6.2	Anomalies dans le système d'évacuation des gaz fumés et amenée d'air de combustion	9
4.7	Mise hors service	9
4.7.1	Désactivation du chauffage	9
4.7.2	Mise hors service intégrale	9
4.8	Entretien et inspection	9
4.9	Protection antigel	9
4.10	Recherches d'anomalies	10
4.11	Remplir la chaudière	10
4.12	Vider la chaudière	10

### 1 Généralités

#### 1.1 Pour votre information

##### 1.1.1 Symboles utilisés



**Attention! En cas de nonrespect de ces consignes, il existe un danger pour la vie et la santé de personnes et/ou un risque du matérielle.**



**Ce symbole indique des remarques importantes.**

- **Ce symbole indique une activité nécessaire.**

##### 1.1.2 Responsabilité



**Les dommages et les blessures qui résultent du non-respect des présentes instructions de service ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité!**

#### 1.2 Usage conforme

Les appareils atmoMAX plus/turboMAX plus de Vaillant sont construits selon les règles de l'art et le niveau actuel de la technique, ainsi qu'en respectant les règles reconnues de la sécurité technique. Toutefois, une utilisation incorrecte ou non conforme peut être à l'origine d'un risque pour la santé, voire la vie de l'utilisateur ou de tierces personnes et/ou avoir des répercussions négatives sur le fonctionnement des appareils et d'autres valeurs matérielles. Les appareils sont prévus pour servir de générateurs de chaleur pour des installations de chauffage central à eau chaude en circuit fermé, ainsi que pour la préparation de l'eau chaude. Un autre usage ou un usage qui en découle est considéré comme non conforme à la destination première de l'appareil. Le fabricant/fournisseur rejette toute responsabilité pour des blessures corporelles et/ou des dommages matériels résultant d'un usage non conforme. La responsabilité incombe dans son intégralité à l'utilisateur. Fait également partie d'un usage conforme le respect des instructions de service et d'installation, ainsi que des conditions d'inspection et de maintenance.

##### 1.3 Identification CE



Avec l'identification CE, il est attesté que les appareils sont conformes aux exigences élémentaires de la directive sur les appareils à gaz (directive 90/396/CEE du Comité) et de la directive sur la compatibilité électromagnétique (directive 89/336/CEE du Comité). Les appareils sont conformes aux exigences élémentaires de la directive relative au rendement (directive 92/42/CEE du Comité).

## 2 Sécurité

### 2.1 Consignes de sécurité

#### 2.1.1 Implantation et réglage

L'implantation, les travaux de réglage, ainsi que la maintenance et les réparations des appareils ne doivent être effectués que par une entreprise spécialisée agréée.

#### 2.1.2 Odeur de gaz

Si une odeur de gaz se fait sentir, il convient de respecter les consignes de sécurité suivantes:

- Ne pas actionner d'interrupteur électrique dans la zone de danger,
- Ne pas fumer dans la zone de danger,
- Fermer le robinet d'arrêt du gaz
- Aérer la zone de danger,
- Prévenez la compagnie de gaz.

#### 2.1.3 Modifications dans l'environnement de l'appareil de chauffage

Il est interdit de modifier quoi que ce soit:

- sur l'appareil de chauffage,
- sur les conduites de gaz et d'arrivée d'air, les canalisations d'eau et les lignes de courant,
- sur le conduit d'évacuation des gaz fumés,
- sur la soupape de sécurité pour l'eau de chauffage,
- sur les éléments structurels qui peuvent avoir une influence sur la sécurité de fonctionnement de l'appareil.

#### 2.1.4 Matières explosives et très inflammables

Ne pas utiliser et ne pas stocker de matières explosives ou très inflammables (par exemple de l'essence, du papier, de la peinture) dans la salle d'implantation de l'appareil.

#### 2.1.5 Inspection

Il est nécessaire d'inspecter l'appareil une fois par an. Pour ce faire, prenez contact avec votre revendeur/distributeur. Nous vous recommandons signer un contrat de maintenance/inspection avec votre installateur ou le service après vente de Vaillant.

## 2.2 Avertissements

### 2.2.1 Protection anticorrosion

Ne faites pas usage de spray, de solvant, de nettoyant chloré, de peinture, de colle, etc., à proximité de l'appareil. En effet, dans certaines circonstances défavorables, ces substances peuvent provoquer une corrosion, y compris dans le conduit d'évacuation des gaz fumés.

### 2.2.2 Contrôler le niveau d'eau

Contrôler le niveau d'eau dans l'installation à intervalles réguliers.

### 2.2.3 Remplissage de l'installation de chauffage

Pour remplir ou réajuster le niveau d'eau dans l'installation de chauffage, vous pouvez utiliser normalement de l'eau de canalisation. Cependant, dans certains cas

exceptionnels, la qualité de l'eau laisse fortement à désirer et ne se prête pas au remplissage de l'installation de chauffage (par exemple de l'eau fortement corrosive ou fortement calcaire). Si un tel cas se présente, veuillez vous adresser à votre installateur. Pour la préparation de l'eau chaude, n'utilisez aucun produit d'addition.

### 2.2.4 Groupe électrogène de secours

Votre installateur agréé a raccordé votre appareil au réseau électrique lors de l'installation. Si vous souhaitez maintenir l'appareil dans un état de fonctionnement au moyen d'un groupe électrogène de secours en cas de panne de courant, les valeurs techniques (tension, fréquence) de ce dernier doivent être compatibles avec celles du réseau électrique et correspondre au moins à l'absorption de puissance de votre appareil. N'hésitez pas à demander conseil auprès de votre installateur agréé.

### 2.2.5 Pertes d'étanchéité

En cas de pertes d'étanchéité éventuelles au niveau de la canalisation d'eau chaude entre l'appareil et les prises d'eau, fermez immédiatement le robinet d'arrêt de l'eau froide sur l'appareil et faites réparer la perte d'étanchéité par votre installateur.

## 3 Garantie d'usine

### 3 Garantie d'usine

1. L'appareil doit avoir été installé par un professionnel qualifié qui, sous son entière responsabilité, aura veillé à respecter les normes et réglementations en vigueur pour son installation.
2. L'appareil doit être muni du label attestant qu'il a été agréé par les instances officielles reconnues en Belgique.
3. Seuls les techniciens d'usine Vaillant sont habilités à effectuer les réparations ou les modifications apportées à un appareil au cours de la période de garantie afin que celle-ci reste d'application. Si d'aventure une pièce non d'origine devait être montée dans un de nos appareils, la garantie Vaillant se verrait automatiquement annulée.
4. Afin que la garantie puisse prendre effet, la fiche de garantie doit être dûment complète, signée et affranchie avant de nous être retournée au plus tard quinze jours après l'installation!

La garantie n'entre pas en ligne de compte si le mauvais fonctionnement de l'appareil devait être provoqué par un mauvais réglage, par l'utilisation d'une énergie non adéquate, par une installation mal conçue ou défectueuse, par le non-respect des instructions de montage jointes à l'appareil, par une infraction aux normes relatives aux directives d'installation, de types de locaux ou de ventilation, par négligence, par surcharge, par les conséquences du gel ou de toute usure normale ou pour tout acte dit de force majeure. Dans un tel cas, il y aurait facturation de nos prestations et des pièces fournies.

Lorsqu'il y a facturation établie selon les conditions générales du service d'entretien, celle-ci est toujours adressée à la personne qui a demandé l'intervention ou/et la personne chez qui le travail a été effectué sauf accord préalable et par écrit d'un tiers (par ex. locataire, propriétaire, syndic...) qui accepte explicitement de prendre cette facture à sa charge. Le montant de la facture devra être acquitté au grand comptant au technicien d'usine qui aura effectué la prestation.

La réparation ou le remplacement des pièces durant la période de garantie n'entraîne pas une prolongation de la dite garantie.

La mise en application de la garantie exclut tout paiement de dommages et intérêts pour tout préjudice généralement quelconque.

Pour tout litige, sont seuls compétents les tribunaux du district du siège social de notre société.

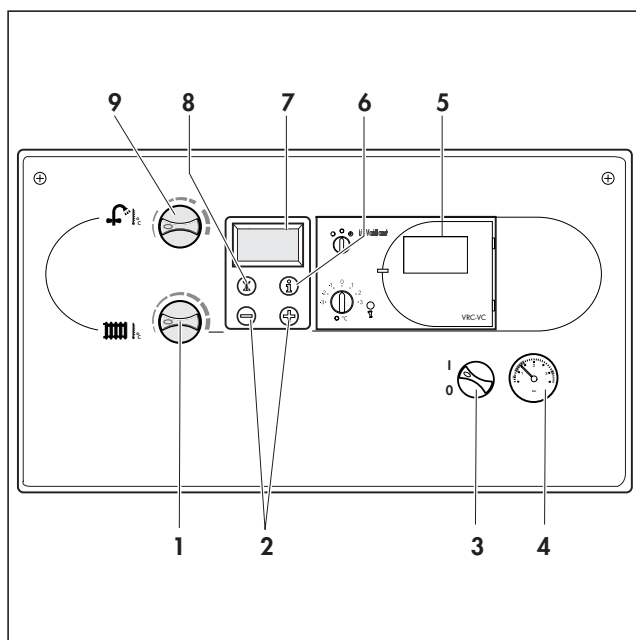


Fig. 3.1 Éléments de commande

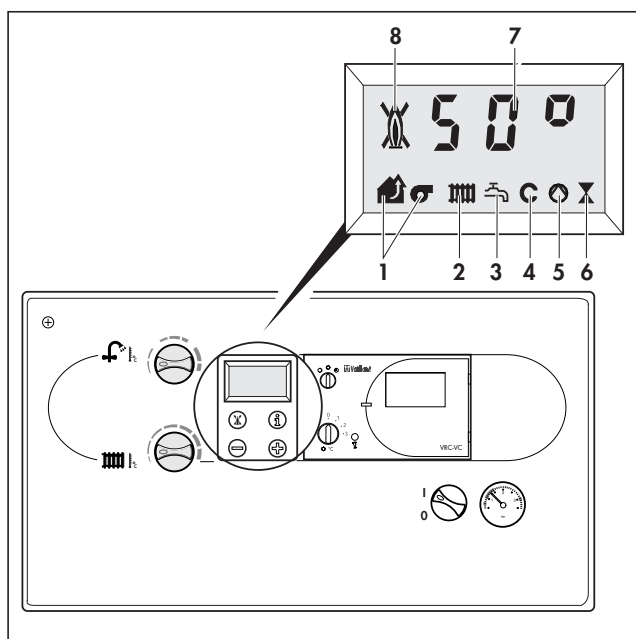


Fig. 3.2 Affichages

## 4 Commande

### 4.1 Aperçus

#### 4.1.1 Éléments de commande

Appuyez sur le volet frontal en haut au centre et ouvrez-le vers vous.

Vous pouvez alors reconnaître des éléments de commande; ces derniers possèdent les fonctions suivantes:

- 1 Sélecteur de réglage de la température de départ chauffage.
- 2 Touches "+" et "-" pour avancer ou reculer la lecture de l'affichage (pour les installateurs lors des travaux de réglage et lors de la recherche de pannes).
- 3 Interrupteur principal pour la mise sous tension ou hors tension de l'appareil.
- 4 Manomètre pour indiquer la pression dans l'installation de chauffage.
- 5 Régulation intégrée (accessoire pour accroître le confort d'utilisation).
- 6 Touche "i" pour faire apparaître des informations.
- 7 Panneau d'affichage pour indiquer le mode d'exploitation actuel ou pour afficher certaines informations supplémentaires.
- 8 Touche "Reset": pour réinitialiser certaines anomalies.
- 9 Sélecteur de réglage de la température de l'eau chaude sanitaire.

#### 4.1.2 Affichage

Vous pouvez obtenir les informations suivantes sur l'affichage:

- 1 Anomalie dans le conduit d'air/des gaz brûlés
- 2 Mode chauffage activé
- 3 Soutirage de l'eau chaude
- 4 Démarrage à chaud activé
- 5 La pompe de chauffage est commandée
- 6 La soupape interne des gaz est commandée
- 7 Température aller de chauffage activée (par ex. 50 °C)  
ou  
Affichage d'un code d'état ou d'un code d'erreur
- 8 Fonctionnement du brûleur en ordre (flamme sans croix)  
ou  
Anomalie de la flamme (flamme avec croix)

## 4 Commande

### 4.2 Contrôles avant la mise en service

#### 4.2.1 Ouvrir les vannes d'arrêt

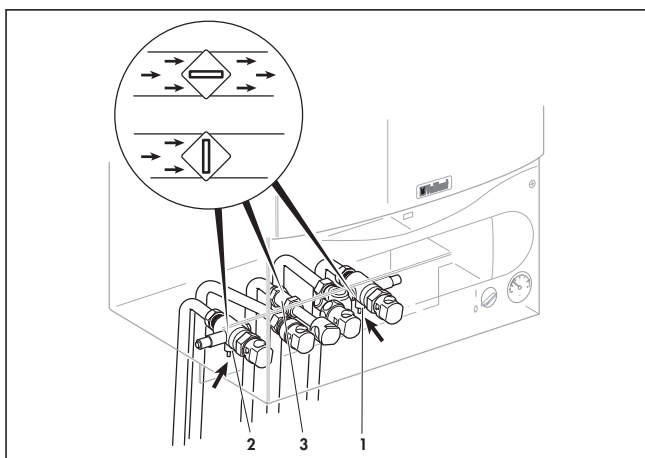


Fig. B.3

L'illustration montre un appareil VUW.

La vanne d'arrêt de l'eau froide doit être ouverte.

- Ouvrez un robinet de prise d'eau chaude et assurez-vous que de l'eau s'en écoule (uniquement pour VUW ou VU avec préparateur).
- Vérifiez si les vannes d'arrêt des canalisations de départ et de retour du chauffage (1 et 2) et si la vanne d'arrêt de gaz (3) sont ouvertes.

Les vannes d'arrêt des canalisations de départ et de retour du chauffage et la vanne d'arrêt de gaz sont ouvertes lorsque l'encoche correspond avec le sens d'écoulement de l'eau.

#### 4.2.2 Contrôler le niveau d'eau

- Contrôlez le niveau d'eau de l'installation en vous référant au manomètre (1).

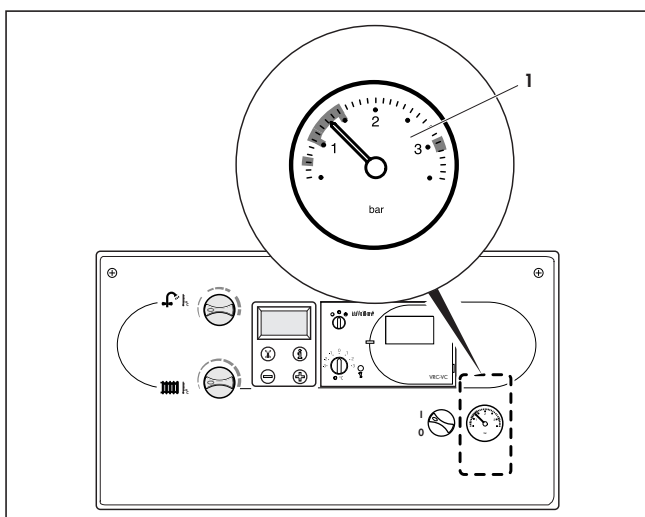


Fig. B.4

De préférence, l'aiguille du manomètre doit se trouver entre 1 et 1,5 bar. Si l'aiguille se trouve au-dessous de 0,8 bar lorsque l'installation est à l'état froid, remplissez de nouveau l'installation.

#### 4.3 Préparation de l'eau chaude\*

**!** L'interrupteur principal ne doit être enclenché que si l'installation de chauffage est remplie avec un niveau d'eau suffisant. Sinon la pompe et l'échangeur peuvent être endommagés.

- Tourner l'interrupteur principal (2) sur la position «I».
- Réglez le bouton tournant de pré réglage de la température d'eau chaude (3) sur la température souhaitée:

#### VUW

- La butée de gauche correspond à environ 35 °C,
- La butée de droite correspond à environ 65 °C.

#### VU avec préparateur

- La butée de gauche correspond à environ 15 °C,
- La butée de droite correspond à environ 75 °C.

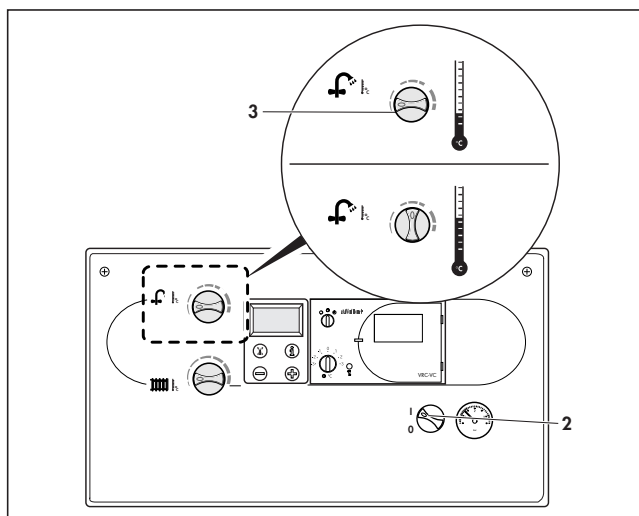


Fig. B.5

Pour un degré de dureté de l'eau supérieur à 10°dh (1,79 mol/m<sup>3</sup>), placer le bouton tournant (3) au maximum sur la position centrale (Fig. B.5).

\* Uniquement pour VUW où VU avec préparateur indirect VIH.



### 4.3.1 Fonction de démarrage de l'eau chaude (quick start, VUW)

Le système de démarrage de l'eau chaude distribue immédiatement de l'eau chaude à la température souhaitée. Pour ce faire, un petit réservoir d'eau est intégré dans l'échangeur de chaleur à eau chaude.

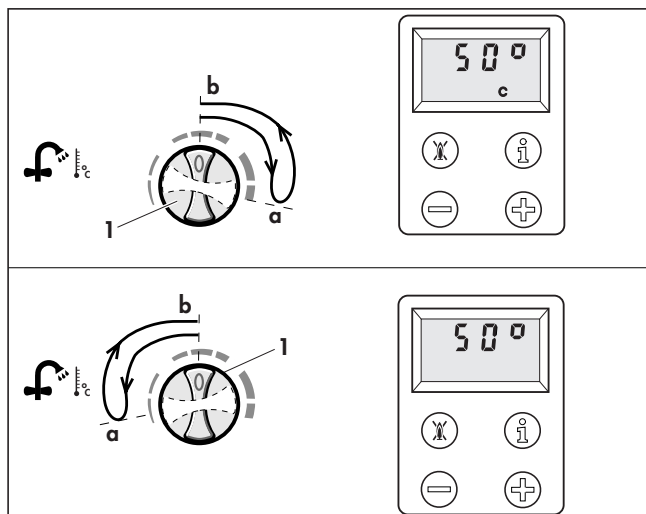


Fig. B.6

- Pour mettre en service le système de démarrage de l'eau chaude, tourner brièvement le bouton tournant (1) vers la droite jusqu'à la butée. Sélectionnez maintenant la température souhaitée. L'eau est alors maintenue continuellement à cette température et est immédiatement disponible pour un puisage. Le code 'C' apparaît sur le display.
- Pour mettre hors service le système de démarrage de l'eau chaude, tourner brièvement le bouton tournant (1) vers la gauche jusqu'à la butée. Le code 'C' s'éteint.

### 4.3.2 Puisage de l'eau chaude\*

En ouvrant un robinet d'eau chaude (1) depuis une prise d'eau (lavabo, douche, baignoire, etc.), l'appareil est mis automatiquement en service, distribuant ainsi de l'eau chaude. Votre appareil désactive automatiquement la préparation de l'eau chaude à la fermeture du robinet de puisage. Eventuellement, la pompe peut ensuite encore fonctionner pendant quelques instants.

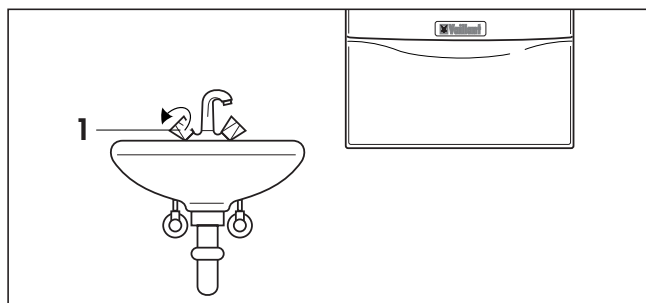


Fig. B.7

\* Uniquement pour VUW ou VU avec préparateur indirect VIH

### 4.4 Fonction de chauffage

#### 4.4.1 Régler la température de départ chauffage

- Placer l'interrupteur principal (1) sur la position "I".
- Régler le bouton tournant de réglage de la température de départ chauffage (2) sur la température souhaitée. A cet effet, nous recommandons les réglages suivants:

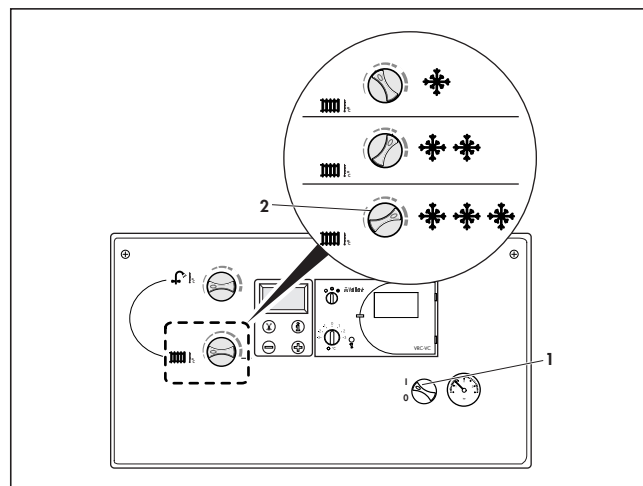


Fig. B.8

- **Position à gauche** pendant les phases de transition - mais ne pas tourner jusqu'à la butée
- **Position centrale** en cas de froid modéré
- **Position à droite** en cas de période de grand froid

#### 4.4.2 Régler le régulateur externe

- Réglez le régulateur de la température de la pièce (accessoire) et/ou la vanne thermostatique du radiateur (accessoire) selon les instructions correspondantes.



#### Conseil!

**Vaillant possède quelques thermostat d'ambiance dans son programme d'accessoires qui vous permettra d'augmenter votre confort. De plus, cette régulation précise et économique vous permettra aussi de ménager votre installation, votre portefeuille, ainsi que l'environnement. Prenez conseil auprès de votre installateur!**

## 4 Commande

### 4.5 Affichages d'état

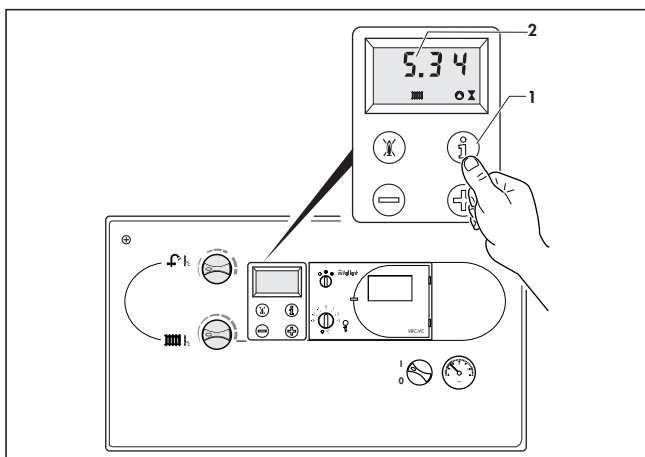


Fig. B.10

(pour les travaux de maintenance et de réparation effectués par l'installateur)

Les affichages d'état sont activés en appuyant sur la touche "i" (1). Le code d'état correspondant apparaît alors sur le panneau d'affichage (2), par exemple "S.34" pour le mode de protection antigel. Vous pouvez identifier la signification de quelques codes d'état en vous reportant au tableau ci-dessous. En appuyant une nouvelle fois sur la touche "i", vous retournez au mode normal. Durant les phases de commutation, par exemple lors de la remise en route en raison du non-allumage de la flamme, le message d'état "S." apparaît brièvement.

Affichage	Signification
S. 00*	Pas de demande de chaleur
S. 01*	Mise en route du ventilateur
S. 03*	Processus d'allumage
S. 04*	Fonctionnement du brûleur
S. 05*	Arrêt différé du ventilateur et de la pompe
S. 07*	Arrêt différé de la pompe
S. 08*	Temporisation du brûleur pour le chauffage
S. 10**	Interrupteur de l'eau chaude enclenché
S. 21**	Démarrage à chaud/mode chargement du préparateur activé
S. 34*	Fonctionnement en mode antigel

**Tableau B.1: affichages d'état (un aperçu complet des codes d'état peut être trouvé dans les instructions d'installation).**

\* Fonction de chauffage

\*\* Fonction de préparation de l'eau chaude (uniquement pour VUW ou VU avec préparateur)

### 4.6 Déverrouillage

#### 4.6.1 Anomalies lors de l'allumage

Si aucun allumage automatique ne produit au bout d'environ 10 secondes, l'appareil ne se met pas en service et commute sur "Anomalie". Cet état est indiqué optiquement par la LED rouge (1, fig. B.11) et par l'affichage du code d'erreur "F.28" ou "F.29" (défaillance de la flamme au fonctionnement). Un nouvel allumage automatique ne peut avoir lieu qu'après avoir effectué une action de "réarmement".

- Dans ce cas, appuyez sur le bouton de déverrouillage (2, fig. B.12) et maintenez-le enfoncé pendant 1 seconde environ.

**Si après une troisième tentative de déverrouillage, l'appareil reste toujours hors service, veuillez contacter votre installateur ou le service après-vente Vaillant.**

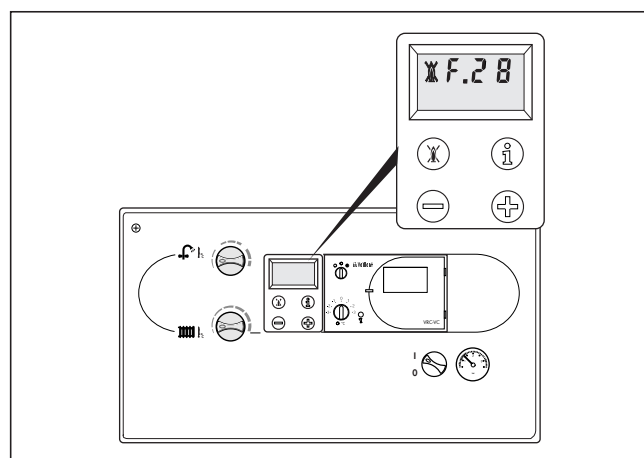


Fig. B.11

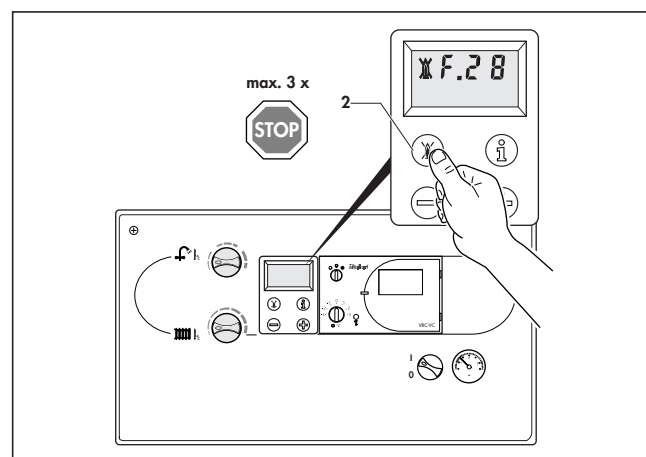


Fig. B.12

En cas de niveau d'eau insuffisant, l'appareil commute également sur "Anomalie". Cette "erreur" est affichée par le code d'état "F.22". En ce cas, l'appareil ne devra être remis en service que lorsque le volume d'eau dans l'installation de chauffage sera rempli à un niveau suffisant.

#### 4.6.2 Anomalies dans le système d'évacuation des gaz fumés et amenée d'air de combustion

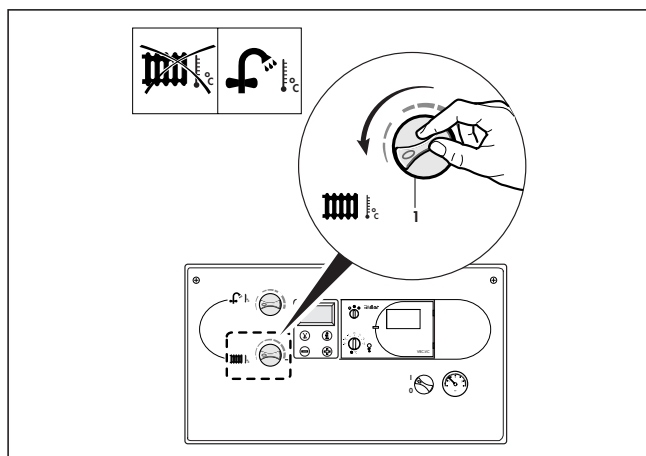


Fig. B.13

Les appareils atmoMAX plus/turboMAX plus de Vaillant sont équipés d'un ventilateur. En cas de dysfonctionnement de ce dernier, l'appareil se met automatiquement hors service. Les messages d'erreur "F.32" ou "F.33" apparaissent alors sur le panneau d'affichage.

**Veillez contacter votre installateur ou le service après-vente Vaillant afin de procéder à une vérification de l'appareil.**

#### 4.7 Mise hors service

##### 4.7.1 Désactivation du chauffage

###### Conseil!

**Vous pouvez par exemple arrêter la fonction de chauffage en été; toutefois, la préparation de l'eau chaude\* restera toujours en service.**

- Pour ce faire, tournez le bouton tournant de réglage de la température de départ chauffage (1) sur la butée de gauche.

##### 4.7.2 Mise hors service intégrale

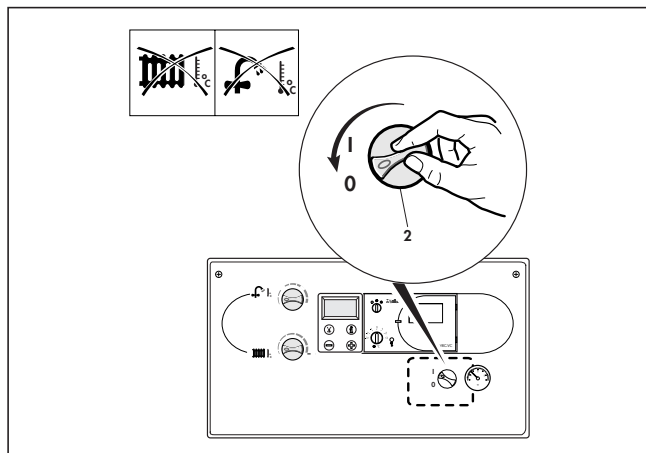


Fig. B.14

Pour une mise hors service intégrale, désactivez aussi bien le système de chauffage que celui de la préparation de l'eau chaude\*.

- Pour ce faire, placer le bouton tournant (2) sur la position «0».

**En cas de mise hors service pendant une période prolongée (par exemple pendant les vacances), il est également recommandé de fermer le robinet d'arrêt de gaz, ainsi que le robinet d'arrêt de l'eau froide. Dans ce contexte, tenez également compte des remarques sur la protection antigel (voir page ci-contre).**

#### 4.8 Entretien et inspection

Nettoyez l'habillage de votre appareil avec un chiffon humide et un peu de savon. N'utilisez pas de récurant ni de nettoyeur qui pourrait endommager le revêtement ou les armatures en plastique.

L'appareil doit être soumis à un contrôle et à un entretien au moins une fois par an, ce travail devant être effectué par un installateur agréé. Pour un entretien régulier, nous vous conseillons de signer un contrat de contrôle et de maintenance avec votre installateur ou avec Vaillant.

#### 4.9 Protection antigel

Si vous devez vous absenter pendant une période de gel, veillez à ce que l'installation de chauffage reste en service et que les pièces soient suffisamment tempérées. Votre appareil est équipé d'une fonction antigel : si la température de départ chauffage descend au-dessous de 5 °C et que l'interrupteur principal est enclenché et le robinet de gaz ouvert, l'appareil se met automatiquement en service et chauffe le circuit interne à 30 °C environ.

**⚠ Une circulation de toute l'installation de chauffage ne peut pas être assurée.**

Assurez-vous que l'appareil se désactive automatiquement par l'intermédiaire des dispositifs de surveillance intégrés en cas d'anomalie correspondante, par exemple une interruption de l'approvisionnement énergétique (gaz ou électricité) ou en cas d'anomalies survenant dans le dispositif d'évacuation de gaz brûlé.

**⚠ La protection antigel et les dispositifs de surveillance ne peuvent fonctionner qu'à la condition que l'interrupteur principal de l'appareil soit positionné sur "I" et qu'aucune coupure de courant ne se produise sur le réseau électrique.**

Une autre possibilité pour la protection antigel consiste à purger complètement l'appareil et l'installation de chauffage.

\* Uniquement pour VUW où VU avec préparateur indirect VIH

## 4 Commande

### 4.10 Recherches d'anomalies

Si votre appareil Vaillant connaît des problèmes de fonctionnement, veuillez vérifier les points suivants:

1. L'appareil ne se met pas en service
  - l'alimentation en gaz est-elle accordée?
  - l'alimentation en eau est-elle assurée?
  - le niveau d'eau est-il suffisant?
  - l'alimentation en courant est-elle sous tension?
  - l'interrupteur principal est-il enclenché? (position de l'interrupteur sur "I")
  - y-a-t-il une anomalie à l'allumage?
2. La préparation de l'eau chaude\* en ordre fonctionne normalement, mais le chauffage ne se met pas en service
  - Besoin en chaleur requis par le régulateur externe?

**Si votre appareil ne fonctionne toujours pas parfaitement, veuillez contacter votre installateur ou le service après-vente de Vaillant.**

### 4.11 Remplir la chaudière

Pour garantir le fonctionnement irréprochable de l'installation de chauffage, il est nécessaire de maintenir l'eau à une certaine pression ( $\geq 1$  bar). Si l'aiguille du manomètre descend au-dessous de cette valeur, vous devez absolument ajouter de l'eau dans l'installation.



**Pour remplir l'installation de chauffage, n'utilisez que de l'eau propre de canalisation. Il est interdit d'ajouter des produits chimiques ou des produits antigel !**

Pour le remplissage de l'installation, veuillez procéder comme suit:

- Ouvrez les vannes d'arrêt du circuit de chauffage.
- Tournez lentement les robinets de remplissage de l'installation (à prévoir par l'installateur) et procédez au remplissage d'eau jusqu'à ce que le niveau d'eau requis soit atteint.
- Ouvrez la vanne de purge du radiateur le plus bas jusqu'à ce que de l'eau sorte sans bulles d'air.
- Recommencez cette opération sur tous les radiateurs jusqu'à ce que toute l'installation soit pleine, qu'il n'y ait plus d'air et le manomètre indique 1,5 bars.

### 4.12 Vider la chaudière

- Fixez un tuyau souple au point de vidage (3) de l'installation.
- Amenez l'extrémité libre du tuyau à un conduit d'évacuation adapté (4).
- Fermez les robinets de maintenance (5).
- Ouvrez le robinet de vidage.
- Ouvrez les purgeurs d'air sur les radiateurs en commençant par le radiateur situé le plus en hauteur et en poursuivant l'opération du haut vers le bas.
- Lorsque toute l'eau s'est écoulée de l'installation, refermez les purgeurs d'air des radiateurs ainsi que le robinet de vidage.

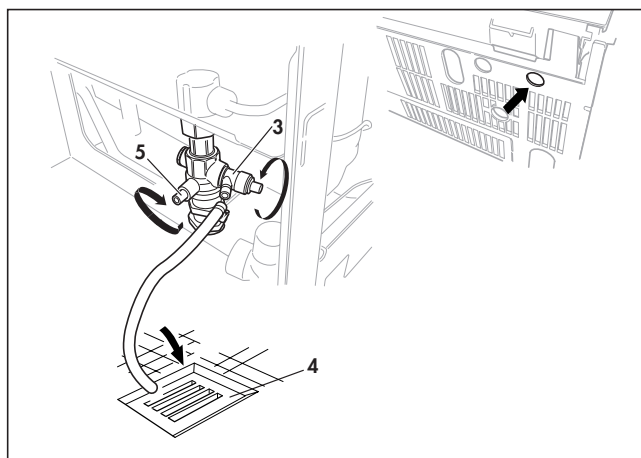


Fig. B.15

\* Uniquement pour VUW ou VU avec préparateur indirect VIH

**N.V. Vaillant S.A.**

Rue Golden Hopestraat 15 ■ B-1620 Drogenbos ■ Tel. 02/334 93 00  
Fax 02/334 93 19 ■ [www.vaillant.be](http://www.vaillant.be) ■ [info@vaillant.be](mailto:info@vaillant.be)

**834050\_40 BE R3 02 2004** Änderungen vorbehalten